

**REPARTITION DU PERSONNEL
ET
DU SERVICE DES MINES**

Noms et adresses des fonctionnaires
(1^{er} février 1960)

ADMINISTRATION CENTRALE

70, rue de la Loi, à Bruxelles 1 — Tél. : 12.50.30

- MM. VANDENHEUVEL, A., Directeur général, avenue P. Curie, 84, Bruxelles 5.
FRESON, H., Inspecteur général, avenue Hansen-Soulie, 119, Bruxelles 4.
COOLS, G., Directeur divisionnaire, avenue E. Plasky, 75, Bruxelles 4.
STENUIT, R., Ingénieur en Chef-Directeur, chaussée de Waterloo, 1298, Bruxelles 18.
TONDEUR, A., Ingénieur principal divisionnaire, avenue des Frères Goemaere, 71, Bruxelles 16.
MARTIAT, V., Ingénieur principal, avenue Georges Henri, 98, Bruxelles 15.
DASSARGUES, Ph., Ingénieur, avenue J. et P. Carsoul, 88, Bruxelles 18.
VINCENT, M., Directeur, rue Joseph Schuermans, 5, Bruxelles 9.
HENDRICKX, O., Chef de bureau, rue de Brabant, 216, Bruxelles 3.
FIERENS, W., Traducteur-reviseur ff., Minckeleerstraat, 152, Louvain.
MOSBEUX, E., Chef de bureau ff., avenue du Couronnement, 73, Bruxelles 15.

Service des Explosifs.

35, rue Belliard, à Bruxelles 4 — Tél. 11.21.20

- MM. DEHING, I., Ingénieur en Chef-Directeur, Drève du Château, 45, Ganshoren.
GOFFART, P., Ingénieur principal divisionnaire ff., rue E. Bouilliot, 54, Bruxelles 6.

Service géologique.

13, rue Jenner, à Bruxelles — Tél. 48.30.69

- MM. GROSJEAN, A., Directeur divisionnaire, avenue de l'Horizon, 41, Bruxelles 15.
DELMER, A., Ingénieur en chef-Directeur, place du Roi Vainqueur, 24, Bruxelles 4 (1).

(1) Détaché de la Division du Bassin de Liège.

**VERDELING VAN HET PERSONEEL
EN
VAN DE DIENST VAN HET MIJNWEZEN**

Namen en adressen der ambtenaren.
(1^e februari 1960)

HOOFDBESTUUR

Wetstraat, 70, te Brussel 1 — Tel. : 12.50.30

- de HH. VANDENHEUVEL, A., Directeur-generaal, P. Curielaan, 84, Brussel 5.
FRESON, H., Inspecteur-generaal, Hansen-Soulielaan, 119, Brussel 4.
COOLS, G., Divisiédirecteur, E. Plaskyalaan, 75, Brussel 4.
STENUIT, R., Hoofdingenieur - Directeur, Steenweg op Waterloo, 1298, Brussel 18.
TONDEUR, A., E.A. Divisieingenieur, Gebroeders Goemaerelaan, 71, Brussel 16.
MARTIAT, V., E.A. Ingenieur, Georges Henrilaan, 98, Brussel 15.
DASSARGUES, Ph., Ingenieur, J. en P. Carsoullaan, 88, Brussel 18.
VINCENT, M., Directeur, Joseph Schuermansstraat, 5, Brussel 9.
HENDRICKX, O., Bureauchef, Brabantstraat, 216, Brussel 3.
FIERENS W., wd. revisor-vertaler, Minckeleerstraat, 152, Leuven.
MOSBEUX, E., wd. bureauchef, Kroninglaan, 73, Brussel 15.

Dienst der Springstoffen.

Belliardstraat, 35, te Brussel 4 — Tel. : 11.21.20

- de HH. DEHING, I., Hoofdingenieur-Directeur, Kasteldreef, 45, Ganshoren.
GOFFART, P., wd. e.a. Divisieingenieur, E. Bouilliotstraat, 54, Brussel 6.

Aardkundige Dienst.

Jennerstraat, 13, te Brussel — Tel. : 48.30.69

- de HH. GROSJEAN, A., Divisiédirecteur, Horizontlaan, 41, Brussel 15.
DELMER, A., Hoofdingenieur-Directeur, Koningoverwinnaarplaats, 24, Brussel 4 (1).

(1) Gedetacheerd van de Afdeling van het Bekken van Luik.

LEGRAND, R., Géologue principal, rue des Taxandres, 4, Bruxelles 4.
 GULINCK, M., Géologue, Prinsendreef, 3 A, Kortenberg.
 GRAULICH, J.M., Géologue, rue de Campine, 180, Liège.
 BOUCKAERT, J., Géologue, avenue Livingstone, 7, Tervuren.

Service de l'Economie Charbonnière.

35, rue Belliard, à Bruxelles 4 — Tél. 11.90.48/49

MM. MARTENS, J., Inspecteur général, avenue Louise, 131, Bruxelles 5.
 MONDO, W., Directeur d'Administration, avenue du Commandant Lothaire, 58, Bruxelles 4.
 DUFLOU, R., Conseiller, rue du Parnasse, 4, Bruxelles 4.
 COUSCHEIR, H., Conseiller-adjoint, Gladiolusstraat, 20, Wilrijk.
 d'YVE, B., Ingénieur, rue d'Arlon, 102, Bruxelles 4.

Institut National des Mines

60, rue Grande, à Pâturages — Tél. La Bouverie 343

MM. DEMELENNE, E., Directeur divisionnaire, rue des Canadiens, 63, Nimy.
 CALLUT, H., Ingénieur en chef-Directeur, rue de Frameries, 56, Pâturages (1).

INSPECTION GENERALE DES MINES

70, rue de la Loi, à Bruxelles 1 — Tél. 12.50.30

MM. LOGELAIN, G., Inspecteur général, chaussée de Roodebeek, 574, Bruxelles 15.
 VAN MALDEREN, J., Ingénieur en chef-Directeur, avenue L. Van Gorp, 7, Bruxelles 15.

(1) Détaché de la Division des Bassins du Borinage et du Centre.

LEGRAND, R., E.A. Aardkundige, Taxanderstraat, 4, Brussel 4.
 GULINCK, M., Aardkundige, Prinsendreef, 3 A, Kortenberg.
 GRAULICH, J.M., Aardkundige, rue de Campine, 180, Luik.
 BOUCKAERT, J., Aardkundige, Livingstone-laan, 7, Tervuren.

Dienst van de Steenkolenconomie.

Belliardstraat, 35, te Brussel 4 — Tel. : 11.90.48/49

de HH. MARTENS, J., Inspecteur-generaal, Louisa-laan, 131, Brussel 5.
 MONDO, W., Directeur van Administratie, Commandant Lothairelaan, 58, Brussel 4.
 DUFLOU, R., Adviseur, Parnassusstraat, 4, Brussel 4.
 COUSCHEIR, H., Adjunct-adviseur, Gladiolusstraat, 20, Wilrijk.
 d'YVE, B., Ingenieur, Aarlenstraat, 102, Brussel 4.

Nationaal Mijninstituut

60, rue Grande, te Pâturages — Tel. La Bouverie 343

de HH. DEMELENNE, E., Divisiedirecteur, rue des Canadiens, 63, Nimy.
 CALLUT, H., Hoofdingenieur-Directeur, rue de Frameries, 56, Pâturages (1).

ALGEMENE INSPECTIE DER MIJNEN

Wetstraat, 70, te Brussel 1 — Tel. : 12.50.30

de HH. LOGELAIN, G., Inspecteur-generaal, Steenweg op Roodebeek, 574, Brussel 15.
 VAN MALDEREN, J., Hoofdingenieur-Directeur, L. Van Gorp-laan, 7, Brussel 15.

(1) Gedetacheerd van de Afdeling der Bekkens Borinage en Centrum.

I. DIVISION DES BASSINS DU BORINAGE ET DU CENTRE.

32, place du Parc, à Mons. - Tél. 331.74-75.

MM. LINARD de GUERTECHIN, A., Directeur divisionnaire, rue des Compagnons, 11, Mons. Tél. : 318.22.
 CALLUT, H., Ingénieur en chef-Directeur, 56, rue de Frameries, à Pâturages (1).
 RUY, L., Ingénieur principal divisionnaire, 48, rue de Gage, à Mons. Tél. 370.69.

Cette division comprend :

A. — Dans la province de Hainaut :

1) *Parrondissement judiciaire de Tournai*, moins les communes des cantons de Flobecq et de Lessines dont la langue administrative est le néerlandais;

(1) Détaché temporairement à l'Institut National des Mines à Pâturages.

- 2) *l'arrondissement judiciaire de Mons*, moins les communes du canton d'Enghien dont la langue administrative est le néerlandais.
- 3) *dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi* :
le canton de Binche, moins la commune d'Anderlues;
le canton de Seneffe;
les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

B. — *Dans la province de Brabant.*

- 1) *dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles* :
les communes dont la langue administrative est le français;
- 2) *dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles* :
le canton de Nivelles.

C. — *Dans la province de la Flandre Occidentale.*

les communes des cantons de Messines, de Mouscron et de Wervicq dont la langue administrative est le français.

D. — *Dans la province de la Flandre Orientale.*

les communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

1. — ARRONDISSEMENT MINIER DE MONS-OUEST

MM. ANIQUE, M., Ingénieur en chef-Directeur, 12, rue de la Grosse Pomme, à Mons. Tél. 363.79.

FRADCOURT, R., Ingénieur principal divisionnaire, 12, avenue de la Taille, à Mons. Tél. 337.53.

A. — *Province de Hainaut.*

Dans l'arrondissement judiciaire de Tournai :

- 1) les cantons d'Antoing, de Celles, de Frasnes-lez-Buissenal, de Leuze, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai;
- 2) les cantons de Flobecq et de Lessines, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Dans l'arrondissement judiciaire de Mons :

- 1) les cantons de Boussu, de Dour et de Pâturages;
- 2) les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre du canton de Lens;
- 3) le canton de Mons, moins les communes de Havré, de Maisières, de Nimy, d'Obourg et de Saint-Symphorien.

B. — *Province de Brabant.*

Dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles :

les communes dont la langue administrative est le français.

Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :

le canton de Nivelles.

C. — *Province de Flandre Occidentale.*

les communes des cantons de Messines, de Mouscron et de Wervicq dont la langue administrative est le français.

D. — *Province de Flandre Orientale* :

les communes du canton de Renaix dont la langue administrative est le français.

1^{er} district. — M. LARET, J., Ingénieur, 166, chaussée de Binche, à Saint-Symphorien. — Tél. 347.89.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Ouest de Mons	Forges de Clabecq, à Clabecq	<ul style="list-style-type: none"> — Canton de Dour. — Canton de Tournai. — Canton de Templeuve. — Canton de Péruwelz. — Communes de Flandre Occidentale dont la langue administrative est le français. — Commune de Clabecq dans le canton de Nivelles.

2^e district. — M. CRAPPE, M., Ingénieur, 4, Rampe Ste-Waudru, à Mons. — Tél. 358.21.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Produits et Levant du Flénu	1) Forges et Laminoirs de et à Je-mappes	<ul style="list-style-type: none"> — Canton de Quevaucamps. — Canton d'Antoing.
2) Blaton	2) Aciéries Jadot Frères, à Belœil	<ul style="list-style-type: none"> — Canton de Leuze. — Canton de Celles. — Canton de Mons, moins les communes d'Havré, Maisières, Nimy, Obourg et Saint-Symphorien.

3^e district. — M. FEDERWISCH, J., Ingénieur, 21, rue de la Croix-Rouge, à Mons. — Tél. 374.40.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Rieu-du-Cœur	1) Carbonisation centrale, à Tertre	<ul style="list-style-type: none"> — Canton de Boussu.
2) Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain	2) Carbochimique, à Tertre	<ul style="list-style-type: none"> — Canton de Frasnes-lez-Buissonal. — Communes de Baudour, Sirault et Tertre dans le canton de Lens. — Cantons de Flobecq et de Lessines moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

4^e district. — M. VAN LEEUW, P., Ingénieur, 140, rue des Canadiens, à Hyon. — Tél. 375.70.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes	Cokeries du Marly, à Bruxelles II	<ul style="list-style-type: none"> — Canton de Pâturages. — Canton de Nivelles, moins la commune de Clabecq.
2) Hautrage et Hornu		<ul style="list-style-type: none"> — Communes de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles dont la langue administrative est le français. — Communes de la Flandre Orientale dont la langue administrative est le français.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1^{re} circonscription à Harchies. — M. LEGRAND, E., 35, rue de Chièvres, à Bernissart. — Tél. (069) 760.09.
Charbonnage Blaton (siège Harchies).
- 2^e circonscription à Hensies. — M. FIEVET, R., 7, rue Rat d'Eau, à Erquennes. — Tél. 532.68.
Charbonnage Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain (siège Sartis).
- 3^e circonscription à Hensies. — M. HUBERT, A., 111, rue des Canadiens, à Elouges. — Tél. 532.77.
Charbonnage Ouest de Mons (siège n° 4 Alliance).
Charbonnage Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain (siège Louis Lambert).
- 4^e circonscription à Elouges. — M. DOYE, J., 87, rue Grande, à Elouges. — Tél. 532.59.
Charbonnage Ouest de Mons (siège n° 9 Saint-Antoine).
- 5^e circonscription à Boussu. — M. DUFRASNE, J., 29, rue Neuve, à Pâturages. — Tél. 611.33.
Charbonnage Ouest de Mons (siège n° 5 Sentinelle).
- 6^e circonscription à Dour. — M. WAUQUIEZ, F., 78, rue J. Volders, à Quaregnon. — Tél. 745.87.
Charbonnage Ouest de Mons (siège Ste-Catherine).
- 7^e circonscription à Boussu. — M. LEFEBVRE, M., 147, rue A. Ghislain, à Hornu. — Tél. 742.49.
Charbonnage Ouest de Mons (siège Vedette).
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (siège Crachet - étage supérieur).
- 8^e circonscription à Pâturages. — M. FRANÇOIS, A., 5, place Jean Jaurès, à Pâturages. — Tél. 629.38.
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (siège n° 10 Grisœuil).
- 9^e circonscription à Quaregnon. — M. RIVIERE, F., 205, rue A. Delattre, à Quaregnon. — Tél. 630.99.
Charbonnage Rieu-du-Cœur (siège n° 2).
- 10^e circonscription à Tertre. — M. CORNET, A., 81, rue de la Fontaine, à Hornu. — Tél. 737.31.
Charbonnage Hautrage et Hornu (siège de Tertre).
- 11^e circonscription à Frameries. — M. VIGNOCCHI, E., 18, rue Jean-Jean, à Wasmes. — Tél. 617.73.
Charbonnage Agrappe-Escouffiaux et Hornu-Wasmes (siège Crachet à l'exception de l'étage supérieur).
- 12^e circonscription à Baudour. — M. DELPLACE, J.-B., 189, rue Sablonnière, à Wasmuël. — Tél. 750.99.
Charbonnage Hautrage et Hornu (siège Espérance).
- 13^e circonscription à Cuesmes. — M. BURGEON, M., 63, rue N.D. de Grâce, à La Bouverie. — Tél. 620.51.
Charbonnage Produits et Levant du Flénu (sièges Héribus et n° 14/17).

2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE MONS-EST

MM. RADELET, E., Ingénieur en chef-Directeur, 27, rue J. Hubert, à Mons. — Tél. 373.67.

JOSSE, J., Ingénieur principal divisionnaire, 236, rue de Thuin, à Anderlues. — Tél. Charl. 52.34.43 (1).

Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Tournai :

le canton de Ath.

Dans l'arrondissement judiciaire de Mons :

- 1) les communes d'Havré, d'Obourg, de Maisières, de Nimy et de Saint-Symphorien du canton de Mons;
- 2) les cantons de Chièvres, de La Louvière, de Rœulx et de Soignies;
- 3) le canton de Lens, moins les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre;
- 4) le canton d'Enghien, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) le canton de Seneffe;
- 2) le canton de Binche, moins la commune d'Anderlues;
- 3) les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Evêque.

(1) Remplacé, à partir du 1-3-1960, par M. SNEL, M., Ingénieur principal, 14, avenue Elisabeth, à Tervueren.

1^{er} district. — M. LAURENT, M., Ingénieur, 49, rue des Mourdreux, à Mons. — Tél. 372.84.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Maurage et Boussoit	1) Laminaires de Longtain, à Bois d'Haine	— Canton de Seneffe
2) Bois-du-Luc, La Barette et Trivières	2) Usines Gilson, à Bois d'Haine	— Canton de Soignies.
	3) Laminaires de et à Gouy-lez-Piéton	

2^e district. — M. DUPONT, L., Ingénieur, 114, rue des Canadiens, à Obourg. — Tél. 316.75.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu	1) Usines Gilson (division Baume), à Haine-St-Pierre	— Canton de Binche, moins la commune d'Anderlues
	2) Aciéries de Haine-St-Pierre et Lesquin, à Haine-St-Pierre	— Canton de La Louvière
	3) Aciéries de Nimy, à Mons	— Canton de Ath
	4) Laminaires de Nimy, (A.M.S.), à Nimy	— Commune de St-Denis du canton de Rœulx
		— Communes d'Havré, d'Obourg, de St-Symphorien, de Maisières et de Nimy du canton de Mons
		— Communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies du canton de Fontaine-l'Évêque.

3^e district. — M. THONET, P., Ingénieur, 49, rue des Alliés, à Frameries. — Tél. 616.57.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
1) Mariemont-Bascoup	Usines Gustave Boël, à La Louvière	— Canton de Chièvres
2) St-Denis, Obourg, Havré		— Canton de Rœulx, moins la commune de St-Denis
3) La Louvière et Sars-Longchamps		— Canton de Lens, moins les communes de Baudour, de Sirault et de Tertre
		— Canton d'Enghien, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Havré. — M. MARQUIS, A., 123, chaussée de Mons, à Bray. — Tél. 274.37.

Charbonnage St-Denis, Obourg, Havré (siège Beaulieu).

2^e circonscription à Maurage. — M. FOSSE, E., 1, Cour Caffet, à Strépy-Bracquegnies. — Tél. 064.625.75.

Charbonnage Maurage et Boussoit (siège La Garenne).

3^e circonscription à Maurage. — M. DEFACQ, A., 9, rue Pouplier, à Maurage. — Tél. 064.626.76.

Charbonnage Maurage et Boussoit (siège Marie-José).

4^e circonscription à Trivières. — M. VAN HELLEPUTTE, A., 52, rue des Fonds Gaillards, à St-Vaast. — Tél. 064.259.31.

Charbonnage Bois-du-Luc, La Barette et Trivières (siège Le Quesnoy).

- 5^e circonscription à Péronnes. — M. DELTENRE, H., 4, rue Pouplier, à Maurage. — Tél. 064.629.35.
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Ste-Marguerite).
- 6^e circonscription à Péronnes. — M. SAUVENIERE, G., 20, rue O. Thiriar, à St-Vaast. — Tél. 064.226.55.
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège St-Albert — division St-Albert).
- 7^e circonscription à Péronnes. — M. RYCKEBUS, M., 53, rue Royale, à Chapelle-lez-Herlaimont. — Tél. 064 411.34.
Charbonnage Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège St-Albert — div. Ste-Aldegonde).
- 8^e circonscription à Morlanwelz. — M. COLIN, R., 54, rue St-Vaast, à La Louvière. — Tél. 064.259.21.
Charbonnage Mariemont-Bascoup (siège St-Arthur).
- 9^e circonscription à Trazegnies. — M. HAUQUIER, G., 5, rue Ferrer, à Houdeng-Aimeries. — Tél. 064.259.13.
Charbonnage Mariemont-Bascoup (siège n° 5).
Charbonnage La Louvière et Sars-Longchamps (siège Albert 1^{er}).

II. DIVISION DU BASSIN DE CHARLEROI ET DE NAMUR.

149, Grand'Rue, à Charleroi - Tél. 32.67.51 - 32.67.57 - 31.42.58

16, rue du Collège, à Namur. - Tél. 200.24.

- MM. LAURENT, J., Directeur divisionnaire, 72, rue Lambillotte, à Jumet. — Tél. 35.07.57.
LECLERCQ, J., Ingénieur en chef-Directeur, 18, rue Notre-Dame, à Tamines. — Tél. 77.18.62.
X....., Ingénieur principal divisionnaire (1).

Cette division comprend :

A. — Dans la province de Hainaut :

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) les cantons de Beaumont, de Charleroi (Nord et Sud), de Châtelet, de Chimay, de Gosselies, de Jumet, de Merbes-le-Château, de Marchienne-au-Pont et de Thuin;
- 2) la commune d'Anderlues du canton de Binche;
- 3) le canton de Fontaine-l'Evêque, moins les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies.

B. — Dans la province de Brabant :

l'arrondissement judiciaire de Nivelles, moins le canton de Nivelles.

C. — La province de Namur.

1. — ARRONDISSEMENT MINIER DE CHARLEROI-ouest.

149, Grand'Rue, à Charleroi - Tél. 32.67.51 - 32.67.57 - 31.42.58

- MM. TREFOIS, A., Ingénieur en chef-Directeur, 134, avenue Emile Masceaux, à Marcinelle. — Tél. 36.12.50.
MOUREAU, J., Ingénieur principal divisionnaire, 28, rue Delval, à Trazegnies. — Tél. 55.08.58 (2).

Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) les cantons de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Merbes-le-Château, de Marchienne-au-Pont, de Thuin;
- 2) le canton de Fontaine-l'Evêque, moins les communes de Bellecourt, de Chapelle-lez-Herlaimont et de Trazegnies;
- 3) la commune d'Anderlues du canton de Binche;
- 4) les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne du canton de Charleroi (Sud).

(1) Emploi occupé, à partir du 1^{er} mars 1960, par M. MOUREAU, J., Ingénieur principal divisionnaire, 28, rue Delval, à Trazegnies. — Tél. 55.08.58.

(2) Remplacé, à partir du 1^{er} mars 1960, par M. JOSSE, J., Ingénieur principal divisionnaire, 256, chaussée de Thuin, à Anderlues. — Tél. 52.54.45.

1^{er} district. — M. WARSON, R., Ingénieur, 233, rue Petite Chenevière, à Marcinelle. — Tél. 36.17.32.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Bois-de-la Haye	Laminoirs du Ruau, à Marchienne-au-Pont	— Canton de Merbes-le-Château
Beaulieusart, Leernes et Forte Taille (1)	Acieries Allard, à Marchienne-au-Pont	— Commune d'Anderlues du canton de Binche
Centre de Jumet		— Communes de Fontaine-l'Evêque et de Leernes du canton de Fontaine-l'Evêque.

2^e district. — M. PRIVE, A., Ingénieur, 77, rue du Cartier, à Marchienne-au-Pont. — Tél.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Marcinelle)	Acieries et minières de la Sambre (Usine de Monceau-sur-Sambre)	— La commune de Mont-sur-Marchienne du canton de Charleroi (Sud)
Bois de Cazier, Marcinelle et du Prince		— Les communes de Courcelles, de Forchies-la-Marche, de Piéton et de Souvret du canton de Fontaine-l'Evêque
		— Les communes de Landelies et de Montigny-le-Tilleul du canton de Marchienne-au-Pont (2).

3^e district. — M. RILLAERTS, P., Ingénieur, 316, rue W. Churchill, à Courcelles. — Tél. 55.21.88.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Monceau)	Usines de la Providence, à Marchienne-au-Pont	— Canton de Beaumont
	Usines Léonard Giot, à Marchienne-au-Pont	— Canton de Chimay (2)
		— Communes de Goutroux, de Marchienne - au - Pont et de Monceau-sur-Sambre du canton de Marchienne-au-Pont.

4^e district. — M. CREM, J., Ingénieur, 316, rue W. Churchill, à Courcelles. — Tél.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi (division de Forchies)	Fabrique de Fer de Charleroi, à Marchienne-au-Pont	— Cantons de Jumet et de Thuin
Amercœur	Union des Acieries, à Marcinelle (3)	— Commune de Marcinelle du canton de Charleroi (Sud).

(1) Surveillance assurée par M. JOSSE, J., Ingénieur principal divisionnaire.

(2) La surveillance de la commune de Montigny-le-Tilleul et du canton de Chimay est assurée par M. JOSSE, J., Ingénieur principal divisionnaire.

(3) La surveillance de l'Usine de l'Union des Acieries, à Marcinelle, est assurée par M. JOSSE, J., ingénieur principal divisionnaire.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1^{re} circonscription à Anderlues. — M. CLARAS, N., 113, chaussée de Mons, à Anderlues. — Tél. 52.39.42.
Charbonnage Bois de la Haye (siège n° 6).
- 2^e circonscription à Fontaine-l'Évêque. — M. LEBRUN, G., 41, drève des Alliés, à Thuin. — Tél.
Charbonnage Beaulieusart, Leernes et Forte Taille (sièges n° 1 et n° 3).
- 3^e circonscription à Jumet. — M. OGER, G., 25, rue de l'Agasse, à Roux. — Tél. 35.34.71.
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Forchies (siège n° 17).
Charbonnage Centre de Jumet (sièges St-Quentin et St-Louis).
- 4^e circonscription à Monceau-sur-Sambre. — M. CESARONI, C., 70 A, rue de la Libération, à Souvret. — Tél. 55.13.70.
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Monceau (sièges n° 1 et n° 14).
- 5^e circonscription à Souvret. — M. WAUTHIER, F., 24, rue Jules Tison, à Souvret. — Tél. 55.15.59.
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Forchies (siège n° 6).
- 6^e circonscription à Marchienne-au-Pont. — M. DE BLAUWE, A., 2, rue St-Joseph, à Gilly. — Tél. 31.53.81.
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Monceau (sièges n° 18 et n° 19).
- 7^e circonscription à Couillet. — M. LEPOMME, J., 6, rue Eugène Gibon, à Bouffioulx. — Tél. 38.32.24.
Charbonnage Monceau-Fontaine, Marcinelle et Nord de Charleroi : division de Marcinelle (siège n° 25 et n° 23).
- 8^e circonscription à Marcinelle. — M. GOETHALS, J., 114, rue Hector Denis, à Dampremy. — Tél. 31.33.94.
Charbonnage Bois-de-Cazier, Marcinelle et du Prince (siège St-Charles).
- 9^e circonscription à Jumet. — M. HASSELIN, Fl., 58, rue Haute, à Souvret. — Tél. 55.09.56.
Charbonnage d'Amersœur (sièges Chaumonceau et Belle-Vue).

2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE CHARLEROI-EST.

149, Grand'Rue, à Charleroi - Tél. 32.67.51 - 32.67.57 - 31.42.58

- MM. JANSSENS, G., Ingénieur en chef-Directeur, 1, allée Notre-Dame-des-Grâces, à Loverval. — Tél. 31.35.52.
MIGNION, G., Ingénieur principal divisionnaire, 197, rue de la Station, à Ransart. — Tél. 35.27.69.

Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) le canton de Charleroi (Nord);
- 2) le canton de Charleroi (Sud), moins les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne;
- 3) le canton de Châtelet, moins les communes d'Aiseau, de Farciennes et de Roselies;
- 4) le canton de Gosselies, moins la commune de Wanfercée-Baulet.

Province de Brabant.

Dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles :

les cantons de Genappe, de Jodoigne, de Perwez et de Wavre.

- 1
- ^{er}
- district. — M. MAGOS, D., Ingénieur, rue Try du Scouf, à Mont-sur-Marchienne. — Tél.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis	Usines Hainaut-Sambre, division de Montigny-sur-Sambre	— Canton de Charleroi (Nord) — Canton de Charleroi (Sud),
Petit Try, Trois Sillons, Sainte-Marie, Défoncement et Petit Houilleux réunis	Usines Henricot, à Court-St-Etienne (1)	moins les communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne — Canton de Genappe — Canton de Wavre (1).

(1) Surveillance assurée par M. MIGNION, G., Ingénieur principal divisionnaire.

2^e district. — M. GOVAERTS, J., Ingénieur, 14, boulevard Dewandre, à Charleroi. — Tél. 32.39.91.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Gouffre, Carabinier et Ormont réunis	Usines Hainaut-Sambre, division de Couillet	— Canton de Châtelet, moins les communes de Aiseau, de Farciennes et de Roselies
Trieu-Kaisin (1)	Aciéries et minières de la Sambre, usine de Montcheret à Acoz (1)	— Canton de Jodoigne.
Nord de Gilly, Noël		

3^e district. — M. CAZIER, J.-B., Ingénieur, 22, avenue Jules Henin, à Charleroi. — Tél. 31.21.65.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Centre de Gilly	Usines de Thy-le-Château, à Marcinelle	— Canton de Gosselies, moins la commune de Wanfercée-Baulet
Appaumée Ransart, Bois du Roi et Fontenelle		— Canton de Perwez.
La Masse St-François		
Boubier		
Bonne Espérance (1)		

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Charleroi. — M. VERSCHELDEN, J., 108, rue Appaumée, à Ransart. — Tél. 35.34.73.

Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges n° 1 et Hamendes).

2^e circonscription à Dampremy. — M. VAN WAMBEKE, O., 93, chaussée de Fleurus, à Gilly. — Tél. 32.97.52.

Charbonnage Mambourg, Sacré-Madame et Poirier réunis (sièges St-Théodore et Blanchisserie).

3^e circonscription à Châtelet. — M. FIEVEZ, V., 17, rue Paul Pastur, à Montignies-sur-Sambre. — Tél. 31.55.61.

Charbonnage du Boubier (sièges n° 1 et n° 2-3).

4^e circonscription à Châtelaineau. — M. DE GEYTER, O., 365, chaussée de Lodelinsart, à Gilly. — Tél. 32.42.03.

Charbonnage Trieu-Kaisin (siège n° 8 Pays-Bas).

Charbonnage Bonne-Espérance (siège n° 1).

5^e circonscription à Gilly. — M. HORDIES, G., 8, rue Delarsy, à Lambusart.

Charbonnage du Centre de Gilly (siège Vallées).

Charbonnage Noël (siège St-Xavier).

6^e circonscription à Châtelaineau. — M. PROUVE, L., 105, rue Sart Allet, à Châtelaineau. — Tél. 38.04.90.

Charbonnage Gouffre, Carabinier et Ormont réunis (sièges n° 7 et n° 10).

7^e circonscription à Châtelet. — M. SANDRON, J., 4, rue de Farciennes, à Roselies. — Tél. 77.30.73.

Charbonnage Nord de Gilly (siège n° 1).

Charbonnage Gouffre, Carabinier et Ormont réunis (siège n° 2/3).

8^e circonscription à Fleurus. — M. DELVAUX, V., 23, rue Jules Destrée, à Ransart. — Tél. 35.34.56.

Charbonnage Appaumée-Ransart, Bois du Roi et Fontenelle (siège Marquis).

Charbonnage Petit-Try, Trois Sillons, Ste-Marie, Défoncement et Petit Houilleur réunis (siège Ste-Marie).

3. — ARRONDISSEMENT MINIER DE NAMUR.

16, rue du Collège, à Namur. - Tél. 200.24.

MM. DURIEU, M., Ingénieur en chef-Directeur, 129, boulevard de la Meuse, à Jambes. — Tél. 281.58.

LAURENT, V., Ingénieur principal divisionnaire, 356, chaussée de Dinant, à Namur. — Tél. 248.34.

A. — La province de Namur.

(1) Surveillance assurée par M. MIGNION, G., Ingénieur principal divisionnaire.

B. — Province de Hainaut.

Dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- 1) les communes d'Aiseau, de Farciennes et de Roselies du canton de Châtelet;
- 2) la commune de Wanfercée-Baulet du canton de Gosselies.

1^{er} district. — M. LOMBA, L., Ingénieur, 15, rue Borgnet, à Namur. — Tél. 242.17.

<i>Charbonnages</i>	—	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>
Tergnée, Aiseau-Presles Baulet, Velaine, Auvelais et Jemeppe	—	— Partie de la province de Namur située sur la rive droite de la Meuse, moins les communes du canton de Dinant situées sur cette rive à l'exception de la commune de Dorinne (1) — Commune de Roselies du canton de Châtelet — Commune de Wanfercée-Baulet du canton de Gosselies.

2^e district. — M. MAINIL, P., Ingénieur, 166, chaussée de Waterloo, à Saint-Servais (Namur). — Tél. 280.91.

<i>Charbonnages</i>	—	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>
Roton Ste-Catherine Falisolle et Oignies-Aiseau	—	— Partie de la province de Namur située dans l'Entre-Sambre et Meuse, à l'exception du canton de Fosses et des communes du canton de Namur — Communes du canton de Dinant situées sur la rive droite de la Meuse, à l'exception de la commune de Dorinne — Communes d'Aiseau et de Farciennes du canton de Châtelet.

3^e district. — M. JOSSE, J., Ingénieur, 482, rue de Dour, à Boussu. — Tél. 527.08 (Mons).

<i>Charbonnages</i>	—	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>
Tamines Groyne-Liégeois	—	— Partie de la province de Namur située au nord de la Sambre et de la Meuse — Dans l'Entre-Sambre et Meuse, le canton de Fosses et les communes du canton de Namur.
<i>Mine métallique</i> Vedrin St-Marc	—	

(1) Le canton d'Andenne est momentanément surveillé par M. LAURENT, V., Ingénieur principal divisionnaire.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

- 1^{re} circonscription à Farciennes. — M. PIET, R., 83, rue des Ladres, à Châtelineau. — Tél. 38.32.53.
 Charbonnage Tergnée, Aiseau-Presles (siège Tergnée).
 Charbonnage Groyne-Liégeois (siège Groyne).
- 2^e circonscription à Farciennes. — M. BONNET, L., 5, rue des Bourgeois, à Wanfercée-Baulet. — Tél. 73.22.33.
 Charbonnage Roton Ste-Catherine (sièges Ste-Catherine et Aulniats).
- 3^e circonscription à Tamines. — M. VIGNERON, F., 340, rue de Falisolles, à Auvelais. — Tél. 77.24.19.
 Charbonnage Tamines (sièges Ste-Eugénie et Ste-Barbe).
- 4^e circonscription à Aiseau. — ANDREATTA, E., 21, cité Canon, à Fontaine-l'Évêque. — Tél. 52.38.65.
 Charbonnage Baulet, Velaine, Auvelais et Jemeppe (siège de Jemeppe).
 Charbonnage Falisolles et Oignies-Aiseau (siège n° 4).

III. DIVISION DU BASSIN DE LIEGE.

84, avenue Blondin, à Liège - Tél. 52.00.08 - 09

- MM. DELREE, H., Directeur divisionnaire, 24, rue Eracle, à Liège. — Tél. 52.12.20.
 DELMER, A., Ingénieur en chef-Directeur, 24, place du Roi Vainqueur, à Bruxelles 4 (1).
 PERWEZ, L., Ingénieur principal divisionnaire, 2, rue Joseph Bovy, à Embourg. — Tél. 65.17.09.

Cette division comprend :

- A. — *La province de Liège,*
 moins les communes des cantons d'Aubel, de Dalhem et de Landen, dont la langue administrative est le néerlandais.
- B. — *La province de Luxembourg.*
- C. — *Dans la province de Limbourg,*
 les communes des arrondissements judiciaires de Hasselt et de Tongres, dont la langue administrative est le français.
- D. — *Dans la province de Brabant.*
Dans l'arrondissement judiciaire de Louvain :
 les communes dont la langue administrative est le français.

1. — ARRONDISSEMENT MINIER DE LIEGE-OUEST.

- MM. STASSEN, J., Ingénieur en chef-Directeur, 49, rue des Augustins, à Liège. — Tél. 23.61.25.
 PUT, I., Ingénieur principal divisionnaire, 13, rue de Spa, à Liège. — Tél. 43.54.89.
- A. — *Province de Liège.*
L'arrondissement judiciaire de Huy,
 moins les communes du canton de Landen dont la langue administrative est le néerlandais.
Dans l'arrondissement judiciaire de Liège :
 les cantons de Fexhe-Slins, de Hollogne-aux-Pierres, de Liège 1, de Liège 2, de St-Nicolas et de Waremme.
- B. — *Province de Luxembourg.*
Dans l'arrondissement judiciaire de Marche :
 les cantons de Durbuy, de Erezée, de La Roche, de Marche-en-Famenne et de Nassogne.
Dans l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau :
 les cantons de Bouillon, de Neufchâteau, de Paliseul, de St-Hubert, de Sibert et de Wellin.

(1) Détaché temporairement au Service Géologique à Bruxelles.

C. — Province de Limbourg.

Dans l'arrondissement judiciaire de Tongres :

les communes dont la langue administrative est le français.

Dans l'arrondissement judiciaire de Hasselt :

la commune de Corswarem dont la langue administrative est le français.

D. — Province de Brabant.

Dans l'arrondissement judiciaire de Louvain :

les communes dont la langue administrative est le français.

1^{er} district. — M. VRANCKEN, A., Ingénieur, 49, avenue de la Rousselière, à Fayembois-Jupille. — Tél. 63.31.76.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Espérance et Envoz Halbosart, Kivelterrie et Paix- Dieu Cockerill, Grande Bacnure et Petite Bacnure	Cockerill - Ougrée : anciennes usines John Cockerill à Seraing et anciennes usines Ferblatil à Tilleur.	— Cantons de Durbuy, de Erezée, de La Roche, de Marche-en- Famenne et de Nassogne — Cantons de Bouillon, de Neuf- château, de Paliseul, de St- Hubert, de Sibret et de Wel- lin.

2^e district. — M. FRAIPONT, R., Ingénieur, 164, allée du beau Vivier, à Ougrée. — Tél. 34.31.36.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Espérance et Bonne Fortune Ans	Delloye-Mathieu, à Marchin	— Cantons de Ferrières et de Nandrin — Canton de Huy, moins la com- mune d'Ampsin.

3^e district. — M. FRENAY, Ch., Ingénieur, 6, avenue W. Grisard, à Chaudfontaine. — Tél. 65.31.72.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Gosson-Kessales Bonnier	Espérance-Longdoz à Flémalle- Grande, à Jemeppe-sur-Meuse, à Liège et à Seraing Cockerill - Ougrée : anciennes usines Ferblatil à Tilleur Tolmatil, à Tilleur	— Cantons de Jehay-Bodegnée et de Hannut — Cantons de Hologne-aux- Pierres et de Waremme — Canton de Landen, moins les communes dont la langue ad- ministrative est le néerlandais — Communes de l'arrondissement de Louvain dont la langue ad- ministrative est le français — Commune de Corswarem de l'arrondissement judiciaire de Hasselt, dont la langue admi- nistrative est le français.

4^e district. — M. COMILIA, M., Ingénieur, 5, rue des Fories, à Liège. — Tél.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Patience-Beaujonc	Phénix Works, à Flémalle-Haute	— Cantons de Fexhe-Slins, de Liège 1, de Liège 2 et de St-Nicolas-lez-Liège
Bonne-Fin, Bâneux et Batterie	Usines à Tubes de la Meuse à Flémalle-Haute et à Sclessin	
		— Communes de l'arrondissement judiciaire de Tongres dont la langue administrative est le français.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES.

1^{re} circonscription à Seraing. — M. BRAIBANT, H., 44, rue des Pierres, à Seraing-sur-Meuse. — Tél. 34.15.75.

Charbonnage Cockerill (siège Colard).

Charbonnage Espérance et Envoz (siège Moha).

Charbonnage Halbosart - Kivelterie-Paix-Dieu (siège Ste-Marie).

2^e circonscription à Grâce-Berleur. — M. RENKIN, F., 71, rue E. Remouchamps, à Hollogne-aux-Pierres. — Tél. 33.71.55.

Charbonnage Bonnier (siège Péry).

Charbonnage Gosson-Kessales (siège n° 2).

3^e circonscription à Ans. — M. SOYEUR, L., 5, rue J. Doneaux, à Rocourt. — Tél. 63.63.08.

Charbonnage Espérance et Bonne-Fortune (siège Bonne-Fortune).

Charbonnage d'Ans (siège Levant).

4^e circonscription à Glain. — M. DELPERDANGE, F., 8, rue Vaniche, à Grâce-Berleur. — Tél. 33.65.15.

Charbonnage Patience-Beaujonc (siège Bure-aux-Femmes).

5^e circonscription à Montegnée. — M. PISCAER, J., 251, rue E. Vandervelde, à Glain. — Tél. 26.42.59.

Charbonnage Espérance et Bonne Fortune (sièges Nouvelles Espérance et St-Nicolas).

6^e circonscription à Liège. — M. GHION, L., 242 A, rue Mandeville, à Liège. — Tél. 52.39.63.

Charbonnage Bonne Fin, Bâneux et Batterie (siège Batterie).

7^e circonscription à Liège. — M. BOEYKENS, R., 114, rue Ernest Solvay, à Seraing-sur-Meuse. — Tél. 34.45.34.

Charbonnage Bonne Fin, Bâneux et Batterie (siège Bonne Fin).

8^e circonscription à Herstal. — M. CLUKERS, H., 76, rue Lambotte, à Milmort. — Tél. 68.55.26.

Charbonnage Grande Bacnure et Petite Bacnure (siège Petite Bacnure).

2. — ARRONDISSEMENT MINIER DE LIEGE-EST.

MM. PASQUASY, L., Ingénieur en chef-Directeur, 14, Quai du Roi Albert, à Bressoux. — Tél. 43.26.58.

CAJOT, P., Ingénieur principal divisionnaire, 11, avenue du Cardinal Mercier, à Bressoux. — Tél. 43.38.80.

A. — Province de Liège.

Dans l'arrondissement judiciaire de Liège :

1) les cantons de Fléron, de Grivegnée, de Herstal, de Louveigné et de Seraing;

2) le canton de Dalhem, moins les communes dont la langue administrative est le néerlandais.

L'arrondissement judiciaire de Verviers,

moins les communes du canton d'Aubel dont la langue administrative est le néerlandais.

B. — Province de Luxembourg.

Dans l'arrondissement judiciaire de Marche :

les cantons de Houffalize et de Vielsalm.

Dans l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau :

le canton de Bastogne.

L'arrondissement judiciaire d'Arlon.

1^{er} district. — M. PETITJEAN, M., Ingénieur, 22, chaussée de Tongres, à Juprelle. — Tél. 68.53.14.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Argenteau-Trembleur Belle-Vue et Bien-Venue	Cockerill-Ougrée : anciennes usines d'Ougrée-Marihaye à Ougrée et à Seraing	— Canton de Seraing, moins la commune de Tilff — Arrondissement judiciaire d'Arton.
<i>Mine métallique</i> Musson-Halanzy	Cockerill-Ougrée: usine d'Athus Musson-Halanzy, à Musson	

2^e district. — M. HAKIN, R., Ingénieur, 19, rue Auguste Donnay, à Liège. — Tél. 26.43.06.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Abhoos et Bonne Foi-Hareng Espérance, Violette et Wandre	Laminoirs de Goffontaine, à Fraipont Laminoirs d'Hauster, à Tilff Aciéries de la Meuse, à Cheratte.	— Canton de Herstal — Canton de Louveigné, moins les communes d'Aywaille, de Rouvrex et de Sougné-Remouchamps — Commune de Tilff du canton de Seraing — Cantons d'Eupen, de Malmedy, de St-Vith.

3^e district. — M. PIRMOLIN, G., Ingénieur, 79, rue de l'Agriculture, à Grivegnée. — Tél. 43.52.03.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Wérister Herve-Wergifosse	Laminoirs de l'Ourthe, à Embourg Laminoirs Deflandre, à Embourg Laminoirs de la Rochette, à Chaudfontaine	— Cantons de Fléron et de Grivegnée — Communes d'Aywaille, de Rouvrex et de Sougné-Remouchamps du canton de Louveigné — Cantons de Dison, de Herve et de Limbourg — Communes des cantons d'Aubel et de Dalhem dont la langue administrative est le français.

4^e district. — M. RZONZEF, L., Ingénieur, 4, rue de Bex, à Liège. — Tél.

<i>Charbonnages</i>	<i>Usines métallurgiques et cokeries non jointes à des mines ou usines</i>	
Hasard-Cheratte Minerie	Cockerill-Ougrée, usine de Grivegnée	— Cantons de Spa, de Stavelot et de Verviers — Cantons de Houffalize et de Vielsalm — Canton de Bastogne.

DELEGUES A L'INSPECTION DES MINES

- 1^{re} circonscription à Herstal. — M. CAMAL, H., 169, rue Neuville, à Beyne-Heusay. — Tél. 68.40.85.
Charbonnage Espérance, Violette et Wandre (siège Nord).
- 2^e circonscription à Herstal. — M. ROUMA, J., 46, rue de l'Avenir, à Grivegnée. — Tél. 43.34.42.
Charbonnage Abhoos et Bonne Foi-Hareng (siège de Milmort).
Charbonnage Belle-Vue et Bien-Venue (siège Belle-Vue).
- 3^e circonscription à Trembleur. — M. SION, G., 15, rue des Peupliers, à Jemeppe-sur-Meuse. — Tél. 33.65.20.
Charbonnage Argenteau-Trembleur (siège Marie).
- 4^e circonscription à Romsée. — M. PETIT, Th., 21, rue de l'Enseignement, à Melen. — Tél. 77.11.12.
Charbonnage Wérister (siège Romsée : divisions II et III).
- 5^e circonscription à Romsée. — M. DELHEID, G., 95, rue Cherra, à Vaux-sous-Chèvremont. — Tél. 65.42.19.
Charbonnage Wérister (siège Romsée : division I).
- 6^e circonscription à Micheroux. — M. SALVADOR, A. 2, rue du Bon Air, à Vottem. — Tél. 23.69.70.
Charbonnage Hasard-Cheratte (siège de Micheroux).
- 7^e circonscription à Cheratte. — M. CRESSON, H., 57, rue des Piétresses, à Jupille. — Tél. 64.78.06.
Charbonnage Hasard-Cheratte (siège de Cheratte).
- 8^e circonscription à Xhendelesse. — M. WARNIER, A., 14, rue Chefneux, à Soumagne. — Tél. 77.13.92.
Charbonnage Herve-Wergifosse (siège José).
Charbonnage Minerie (siège de Battice).

IV. AFDELING VAN HET KEMPISCH BEKKEN.

Luikersteenweg, 62, te Hasselt. - Tel. 211.21

- De HH. GERARD, P., Divisiédirecteur, 68, Luikersteenweg, te Hasselt. — Tel. 233.15.
GREGOIRE, H., eeraanwezend divisieingenieur, 9, Van Dijcklaan, te Hasselt. — Tel. 217.95.
BRACKE, J., wd. eeraanwezend divisieingenieur, 2, Voortstraat, te Zonhoven. — Tel. 135.29.

Deze afdeling omvat :

- A. — *De provincie Limburg*,
behalve de gemeenten van de gerechtelijke arrondissementen Hasselt en Tongeren, waar het Frans de administratieve taal is.
- B. — *De provincie Antwerpen*.
- C. — *De provincie Oost-Vlaanderen*,
behalve de gemeenten van het kanton Ronse, waar het Frans de administratieve taal is.
- D. — *De provincie Oost-Vlaanderen*,
behalve de gemeenten van de kantons Mesen, Moeskroen en Wervik, waar het Frans de administratieve taal is.
- E. — *In de provincie Brabant* :
de gerechtelijke arrondissementen Brussel en Leuven, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.
- F. — *In de provincie Henegouwen* :
de gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen, waar het Nederlands de administratieve taal is.
- G. — *In de provincie Luik* :
de gemeenten van de kantons Aubel, Dalhem en Landen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

I. — ARRONDISSEMENT VAN DE KEMPEN.

De HH. van KERCKHOVEN, H., Hoofdingenieur-Directeur, 66, Molenstraat, te Genk. — Tel. 522.83.

DECKERS, F., wd. eerstaanwezend divisieingenieur, 9, Trekschurenstraat, te Hasselt. — Tel. 224.04.

A. — *In de provincie Limburg :*

het gerechtelijk arrondissement Hasselt, behalve de gemeente Corswarem waar het Frans de administratieve taal is.

B. — *De provincie Antwerpen.*C. — *In de provincie Brabant :*

de gerechtelijke arrondissementen Brussel en Leuven, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.

1^o District. — De Hr. de GROOT, E., Ingenieur, 83, Casterstraat, te Hasselt. — Tel. 224.60.

Kolenmijnen Beeringen-Coursel.	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij de mijnen of fabrieken behoren</i>	Gerechtelijk arrondissement Brussel behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.
	N.V. « Les Cokeries du Bra- bant », te Grimbergen	
	N.V. « Forges de Clabeck », te Vilvoorde	

2^o District. — De Hr. JANSSENS de VROOM, W., Ingenieur, 4, de Paepstraat, te Herentals (1).

Kolenmijnen Helchteren-Zolder	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij de mijnen of fabrieken behoren</i>	Gerechtelijk arrondissement Hasselt, behalve de gemeente Cors- warem waar het Frans de adminis- tratieve taal is
	N.V. « Aciéries Allard », te Turnhout	Gerechtelijk arrondissement Turnhout
	Cokesfabriek van Glaver, te Gompel-bij-Mol	Het kanton Brecht in het ge- rechtelijk arrondissement Antwer- pen.

3^o District. — De Hr. VANDERGOTEN, P., Ingenieur, 16, Thonissenlaan, te Hasselt. — Tel. 242.68.

Kolenmijnen Houthaalen	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij de mijnen of fabrieken behoren</i>	Gerechtelijk arrondissement Leuven, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is
	N.V. « Antwerpse IJzerplette- rijen », te Schoten	Gerechtelijk arrondissement Antwerpen, behalve het kanton Brecht
	N.V. « Association pour la fa- brication du Coke », te Wille- broek	Gerechtelijk arrondissement Me- chelen.

(1) Dienst uitgeoefend in samenwerking en onder leiding van de Heer wd. eerstaanwezend divisieingenieur BRACKE.

AFGEVAARDIGDEN BIJ HET MIJNTOEZICHT

- 1^e omschrijving te Koersel. — De Hr. HUYSMANS, F., 2, Geenhout, te Paal. — Tel. 328.19.
Steenkolenmijn Beeringen-Coursel (zetel Kleine Heide).
- 2^e omschrijving te Zolder. — De Hr. MELOTTE, F., 48, Helzoldstraat, te Helchteren. Tel. 375.77.
Steenkolenmijn Helchteren-Zolder (zetel Voort).
- 3^e omschrijving te Houthalen. — De Hr. MENSCH, F., 89, Meerlaarstraat, te Vorst-Kempen. — Tel. 615.28.
Steenkolenmijn Houthalen (zetel Houthalen).

2. — MIJNARRONDISSEMENT VAN HET OOSTEN VAN DE KEMPEN

DE HH. MEDAETS, J., Hoofdingenieur-Directeur, 11, Van Dijkklaan, te Hasselt. — Tel. 210.31.
VANDEN BERGHE, P., wd. eerstaanwezend divisieingenieur, 375, St-Truidersteenweg, te Hasselt. —
Tel. 222.67.

- A. — *In de provincie Limburg* :
het gerechtelijk arrondissement Tongeren, behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is.
- B. — *De provincie Oost-Vlaanderen* :
behalve de gemeenten van het kanton Ronse waar het Frans de administratieve taal is.
- C. — *De provincie West-Vlaanderen* :
behalve de gemeenten van de kantons Mesen, Moeskroen en Wervik, waar het Frans de administratieve taal is.
- D. — *In de provincie Henegouwen* :
de gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen, waar het Nederlands de administratieve taal is.
- E. — *In de provincie Luik* :
de gemeenten van de kantons Aubel, Dalhem en Landen, waar het Nederlands de administratieve taal is.

1^e District. — De Hr. VAN GUCHT, G., Ingenieur, 24, Drielandenlaan, te Merchtem (1).

<i>Kolenmijnen</i>	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij de mijnen of fabrieken behoren</i>	
Winterslag et Genk-Sutendael	N.V. « Fours à Coke de Zeebrugge », te Zeebrugge N.V. « La Brugeoise et Nivelles », te St-Michiels-bij-Brugge Cokesfabriek van de « Union Chimique Belge », te Zandvoorde	Provincie West-Vlaanderen behalve de gemeenten van de kantons Mesen, Moeskroen en Wervik waar het Frans de administratieve taal is.

2^e District. — De H. KEUNEN, Y., Ingenieur, 1, Engelebert-Adanglaan, te Leopoldsburg (2).

<i>Kolenmijnen</i>	<i>Metaalfabrieken en cokesfabrieken die niet bij de mijnen of fabrieken behoren</i>	
Les Liégeois	—	De kantons Bilzen, Borgloon en Genk Het kanton Tongeren behalve de gemeenten waar het Frans de administratieve taal is. De gemeenten van de kantons Aubel, Dalhem en Landen waar het Nederlands de administratieve taal is.

(1) Dienst uitgeoefend in samenwerking en onder leiding van de Heer wd. eerstaanwezend divisieingenieur VANDEN BERGHE.

(2) Dienst uitgeoefend in samenwerking en onder leiding van de Heer wd. eerstaanwezend divisieingenieur DECKERS.

3^e District. — De Hr. DENTENEER, A., Ingenieur, 34, Langveldstraat, te Hasselt. — Tel. 228.90.

Kolenmijnen
Metaalfabrieken en cokesfabrieken
die niet bij de mijnen of fabrieken
behoren

André Dumont sous Asch

Cokesfabriek van de Gasdienst
 van de stad Gent
 Cokesfabriek van de « Etablissement Kullman », te Zelzate

Provincie Oost-Vlaanderen behalve de gemeenten van het kanton Ronse waar het Frans de administratieve taal is

De gemeenten van de kantons Edingen, Vloesberg en Lessen waar het Nederlands de administratieve taal is.

4^e District. — De Hr. VERSCHROEVEN, J., Ingenieur, 299, St-Truidersteenweg, te Hasselt. — Tel. 222.55.

Kolenmijnen
Metaalfabrieken en cokesfabrieken
die niet bij de mijnen of fabrieken
behoren

Ste-Barbe et Guillaume Lambert

—

De kantons Bree, Maaseik en Mechelen-aan-Maas.

AFGEVAARDIGDEN BIJ HET MIJNTOEZICHT

- 1^e omschrijving te Genk. — De Hr VANDEURZEN, H., 34, weg naar Zwartberg, te Opglabbeek. — Tel. 581.88.
 Steenkolenmijn « Les Liégeois » (zetel Zwartberg).
- 2^e omschrijving te Genk. — De Hr MAES, P., 5, Landwaartslaan, te Winterslag (Genk). — Tel. 351.08.
 Steenkolenmijn Winterslag et Genck-Sutendael (zetel Winterslag).
- 3^e omschrijving te Genk. — De Hr AERTS, L., 2, Lieve-Vrouwestraat, te Waterschei. — Tel. 521.78.
 Steenkolenmijn André-Dumont sous Asch (zetel Waterschei).
- 4^e omschrijving te Eisden. — De Hr WOUTERS, J., 242, Mazenhoven, te Leut. — Tel. Lanklaar 266.
 Steenkolenmijn Ste-Barbe et Guillaume Lambert (zetel Eisden).